

Monsieur Gérard DUBRAC

A

Le Président,

Monsieur Henri-Bernard CARTIER
Président
Chambre d'Agriculture du Gers
Route de Mirande
BP 70161
32003 AUCH CEDEX

Réf: PB/2016/79
Dossier suivi par Pierre BARBIAN
pierre.barbian@cc-tenareze.fr
Lettre recommandée avec accusé de réception

Condom, le 15 avril 2016,

Objet : Notification du projet de modification du Plan Local de l'Urbanisme de la commune de Condom - articles L. 153-31, L. 153-36 et L. 153-41 du Code de l'urbanisme.

Pièce jointe : 1 exemplaire numérique du projet de modification du Plan Local de l'Urbanisme de la commune de Condom + arrêté n°2016/03.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous notifier que, par arrêté en date du 12 avril 2016, j'ai initié une procédure de modification du Plan Local de l'Urbanisme de la commune de Condom.

Je vous transmets par la présente, en application de l'article L. 153-40 du Code de l'urbanisme, ledit arrêté ainsi que le projet de modification qui sera soumis à enquête publique selon les modalités à définir par arrêté. Ces documents vous sont transmis sous format numérique dans le CD Rom ci-joint.

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos observations concernant ce projet au plus tard le 16 mai 2016.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes meilleures salutations.

Le Président de la Communauté de
Communes de la Ténarèze,
Conseiller Régional,




Gérard DUBRAC